

INFORMATION JOURNALIERE VIGILANCE INCENDIE DE FORET

Prévision pour le

mercredi 21 août 2024

(mise à jour : 20/08 à 17h01)

Niveau de vigilance et réglementation applicable



Accès autorisés
Travaux autorisés



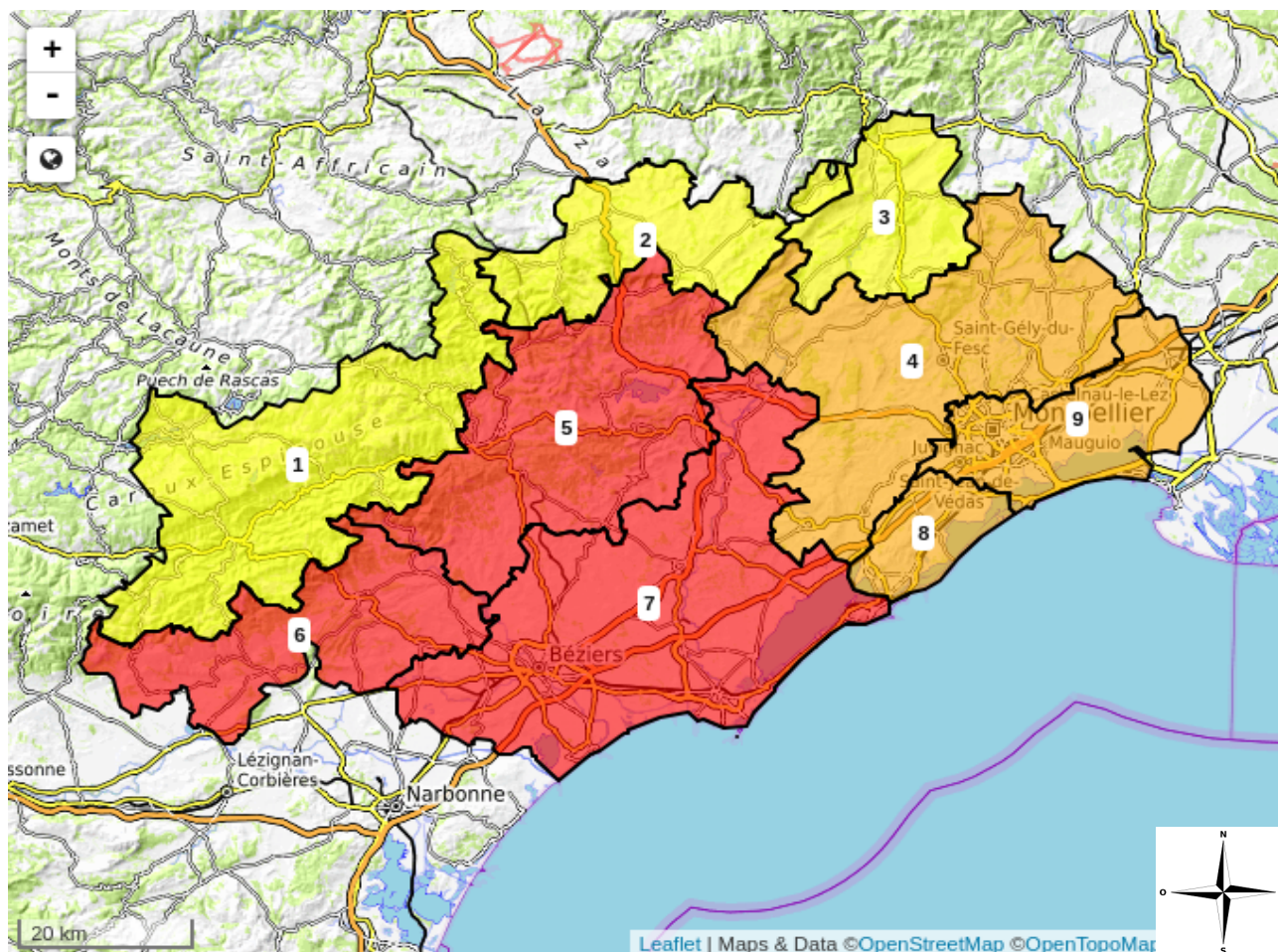
Accès autorisés
Travaux autorisés avec dispositif de prévention et d'extinction approprié sous la responsabilité du chef de chantier



Accès déconseillés
Travaux autorisés de 5h à 12h sous réserve dispositif de prévention et d'extinction.
Travaux avec moissonneuses batteuses autorisés de minuit à 12h sur les massifs 4 à 9, et toute la journée sur les massifs 1 à 3



Accès interdits dans 12 espaces forestiers (voir la délimitation géographique ici)
Accès fortement déconseillés dans les autres zones boisées du secteur
Travaux interdits dans tous les espaces forestiers et 200m autour



Données Météo France. Réalisation Entente-PôNT. Source : SCAN 1000 © IGN - 20/08/2024 17:01:07